



# METAURO NOSTRO – CULTURA E TERRITORIO

ASSOCIAZIONE DI PROMOZIONE SOCIALE

LETTRE RECOMMANDEE

à l'attention  
- du Président de la Région Marches 60100 Ancône  
- du Président de la Province de Pesaro et Urbino 61100 Pesaro  
- de l'Administration Communale de Montefelcino 61030 Montefelcino (PU)  
- de la Commission Européenne  
Direction Générale de l'Environnement  
Rue de la Loi 200  
B-1049 BRUXELLES

pour information: Ministère de l'Environnement, Rome 00100 ROME

**Référence:** Zone de Protection Spéciale (ZPS) IT 5310028 directive 79/409/CE territoire "Vallée du Métaure" Province de Pesaro et Urbino, Italie.

L'association "Metauro Nostro", culture et territoire de Montefelcino, est formellement reconnue et enregistrée dans les registres régionaux des associations pour la promotion sociale, la tutelle du territoire et de l'environnement.

Mesdames et Messieurs,

Par la présente, nous voulions attirer votre attention sur le fait, qu'à l'intérieur de la Zone de Protection Spéciale IT 5310028, les Administrations Communales du territoire continuent l'approbation des plans de lotissements industriels et commerciaux.

En conséquence, nous prions la Région Marches de bien vouloir intervenir, au cas où cela ne soit pas encore advenu, afin de vérifier, si des mesures ont été prises pour la conservation nécessaire aux exigences écologiques des habitats naturels.

Au cas de non conformité et à la lumière de l'arrêt du TAR (Tribunal Administratif Régional) Lazio (Latin) 6856/2005, lequel maintient la validité de la délibération du comité pour les zones protégées de l'an 1996, incluant aussi les ZPS, en tant que zones naturelles protégées, dans les sites du réseau Natura 2000, nous sollicitons l'annulation des nouveaux plans de lotissement et de ceux prévus par les plans d'urbanisme des administrations communales.

**MONTEFELCINO,** Via XXV Aprile 11 - C.A.P.61030

C.F. 90026710419

e-mail: [infotiscali@metauronostro.it](mailto:infotiscali@metauronostro.it)

Internet [www.metauronostro.it](http://www.metauronostro.it)

Tel. 333 8105665 347 5316786

Nous prions la Commission Européenne, Direction Générale de l'Environnement, de bien vouloir vérifier, si la normative a été respectée et d'intervenir, au cas éventuel, pour les raisons suivantes:

- 1) Dans la ZPS mentionnée ci-dessus, malgré les dégâts causés au territoire par une transformation industrielle et/ou commerciale, commencée il y a environ 10 ans, de nouveaux lotissements continuent à être entrepris. On ne tient pas compte de la valeur de l'environnement et de sa richesse pour les générations futures. Il existe, en outre, une tendance à contourner les normes et les obligations qui sont pourtant clairvoyantes.
  
- 2) Bien que les lotissements, si estimés singulièrement, peuvent sembler être de petites dimensions, une fois qu'il sont réalisés, ils se somment et modifient manifestement les conditions de l'habitat naturel, en infraction au principe de tutelle introduit par les ZPS. Ce qui est justement le cas concernant la IT 5310028 avec les choix faits, même récemment, par l'Administration Communale de Montefelcino, commune au sein laquelle opère notre association, et par les administrations limitrophes.

L'association « Metauro Nostro » compte porter ces évènements aussi à la connaissance de la Direction Générale de l'environnement, dans l'espoir qu'elle puisse évaluer et intervenir de façon autonome sur les lotissements approuvés et surveiller ceux qui sont inclus dans l'approbation prochaine des plans d'urbanisme des administrations communales, concernant les ZPS.

Nous vous prions, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir agréer nos sentiments les plus distingués.

Montefelcino, le 29.08.06

LE PRESIDENT  
Stefano Bellagamba